

Emploi et insertion professionnelle dans le secteur de l'AVIRON



Présentation générale

L'emploi sportif est depuis plusieurs années en plein développement. L'aviron s'est inscrit rapidement dans ce contexte de professionnalisation de l'encadrement sportif, avec notamment la mise en place dès 2003, de formations professionnelles (BPJEPS, puis DEJEPS et DESJEPS*) organisées par le CREPS Vichy Auvergne au niveau national.

Huit ans après la première formation professionnalisante, il était devenu nécessaire de procéder à un état des lieux de l'emploi en aviron, puis de s'intéresser à l'insertion professionnelle des diplômés formés depuis 2003.

Méthodologie

Deux enquêtes ont été réalisées pour cette étude :

- Enquête 1 : une synthèse de l'emploi en aviron dans les clubs français, réalisée par la Fédération Française des Sociétés d'Aviron (FFSA) fin 2010 ;
- Enquête 2 : une enquête sur le suivi des diplômés, réalisée auprès des titulaires BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS* depuis 2003, par le CREPS VICHY AUVERGNE pendant le 1^{er} trimestre 2011.

Les chiffres clés

Sur les 501 structures affiliées auprès de la FFSA en 2010 (clubs, ligues et CD), sont recensés 253 emplois en équivalent temps plein dont 82% au sein d'un club.

Sur les 66 stagiaires diplômés depuis 2003, 50 exerçaient toujours leur activité professionnelle dans l'aviron en 2010.

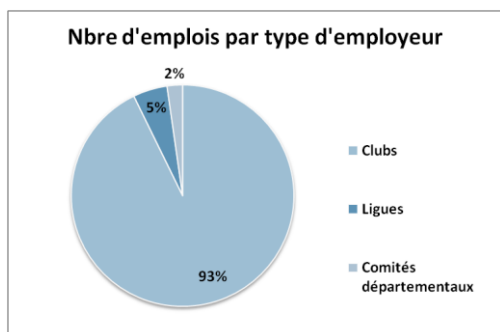
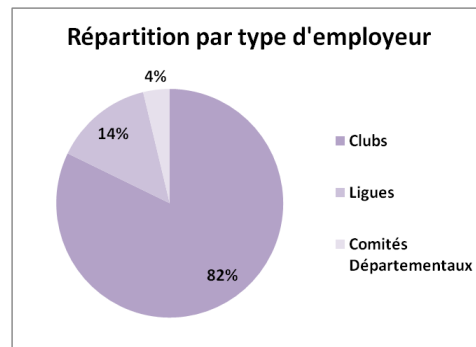
- **90% sont en CDI**
- **94% travaillent à temps complet**

* BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports
DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports
DESJEPS : Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports

1 - L'emploi en aviron (enquête n°1) :

La FFSA a recensé 253 équivalent temps plein (ETP) en 2010, répartis dans différentes structures. Ces postes sont occupés par 247 actifs (salariés ou fonctionnaires).

La majorité des employeurs est des clubs affiliés à la FFSA. Viennent ensuite les Ligues régionales, puis les Comités départementaux (CD).



Les clubs : sur les 398 clubs affiliés, 152 emploient 235 ETP.

Les CD : sur 78 CD, 7 sont employeurs pour un total de 5,5 ETP.

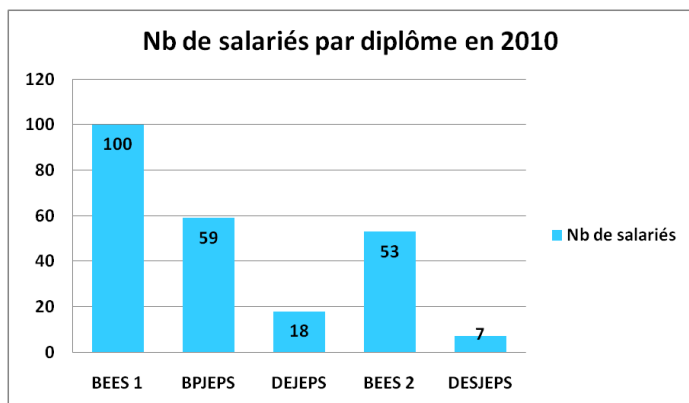
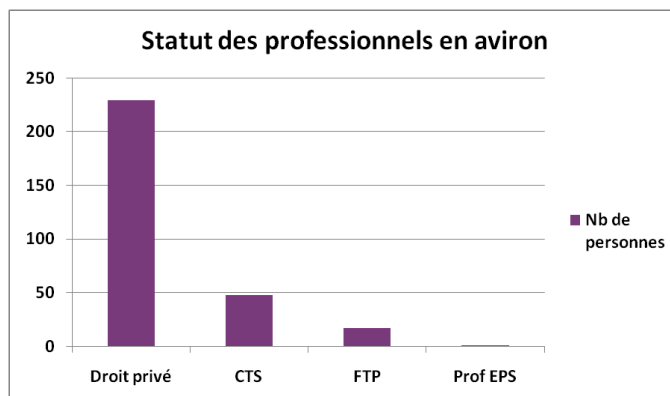
Les Ligues : sur 25 ligues, 11 emploient 12,5 ETP.

Le statut et le temps de travail :

Sur les 247 actifs :

- 229 personnes sont employées en contrat de droit privé ;
- 17 personnes sont titulaires de la fonction publique territoriale, mises à disposition d'une structure d'aviron ;
- Une personne est professeur d'EPS mis à disposition d'une structure d'aviron.

Sont à ajouter les 46 cadres techniques et sportifs (CTS) mis à disposition de la FFSA par l'Etat.



Les diplômes des salariés :

Les salariés en aviron sont en majorité titulaires du BEES 1^{er} degré (42 %).

Les titulaires du BPJEPS représentent 25 %.

67 % des salariés possèdent donc un diplôme de niveau IV.

Le BEES 2^{ème} degré représente 22 %.

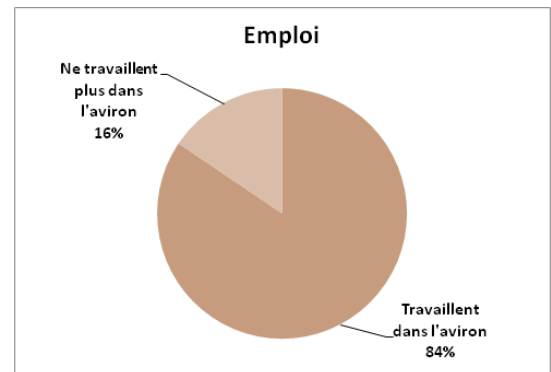
2 - Le devenir des diplômés des formations professionnelles depuis 2003 (enquête n°2)

Depuis 2003, 66 personnes ont obtenu un diplôme professionnel en aviron (BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS).
50 travaillent toujours dans le secteur de l'aviron en 2010.

45 diplômés ont répondu à l'enquête.

38 travaillent toujours dans le domaine de l'aviron alors que 7 n'exercent plus d'activité professionnelle dans ce secteur.

Les raisons d'interruption d'activité de ces 7 diplômés sont :
perte de motivation face au manque de reconnaissance, horaires inadaptés, salaire insuffisant et difficultés à financer le poste.

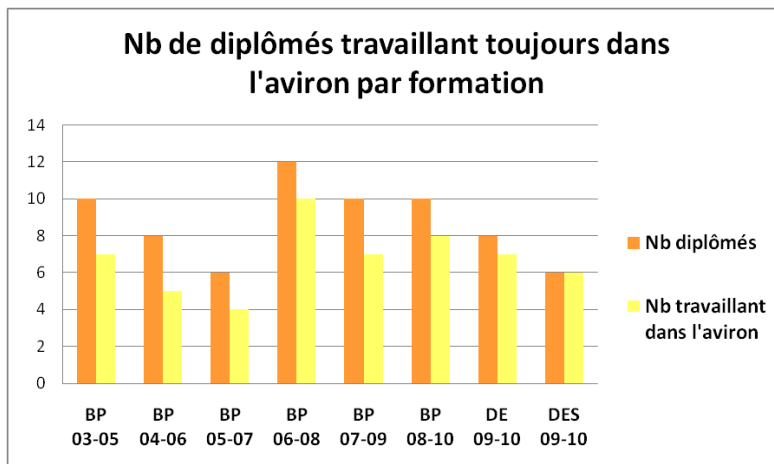
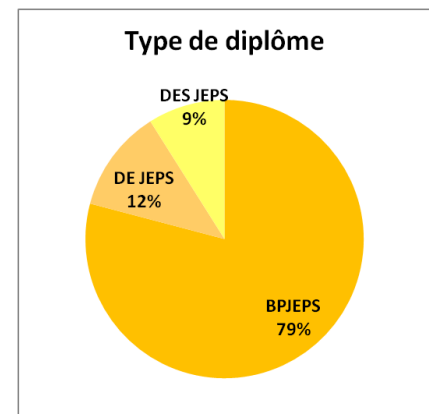


Les résultats ci-dessous présentés portent sur les 38 diplômés actifs.

Les diplômés salariés en aviron :

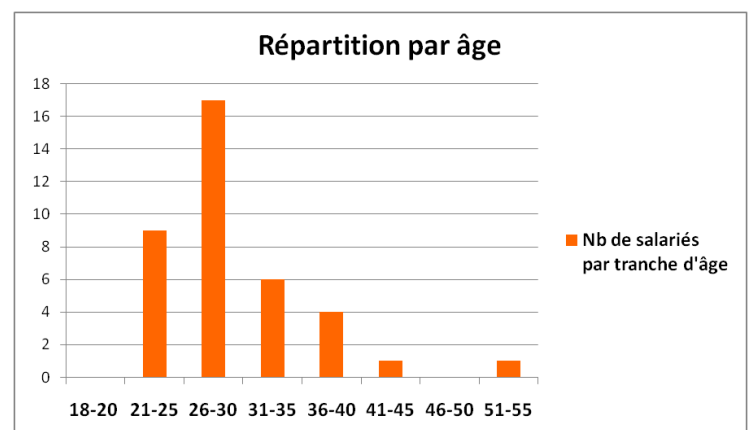
Les 39 postes occupés par les 38 actifs (un éducateur occupe 2 postes) sont en grande majorité des CDI à temps complet : 36 CDI et 3 CDD – 5 temps partiels et 34 temps complets.

Les diplômés sont à 79 % titulaires du BPJEPS. 6 ont obtenu deux diplômes (BPJEPS + DEJEPS ou DESJEPS).



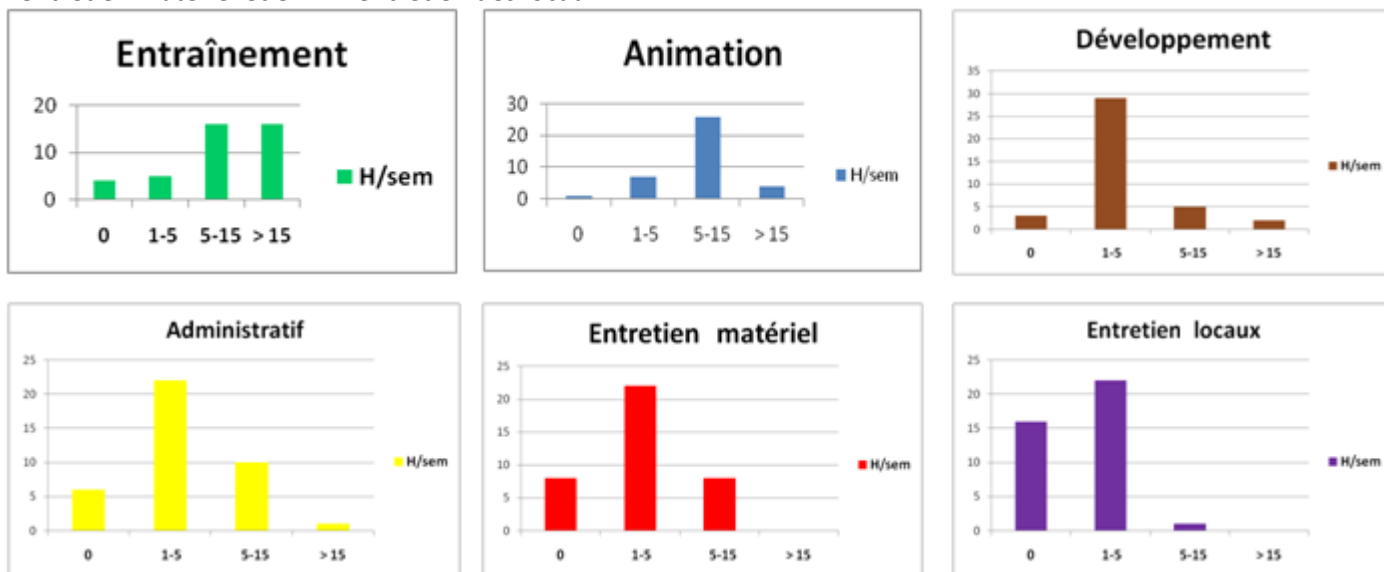
On constate qu'en moyenne, 60 à 80 % des diplômés d'une des 3 formations travaillent toujours dans le secteur de l'aviron aujourd'hui, il y a donc une **insertion professionnelle forte et durable**.

L'âge moyen des diplômés est de 30 ans, avec un âge allant de 21 à 51 ans.



3. Les pratiques professionnelles

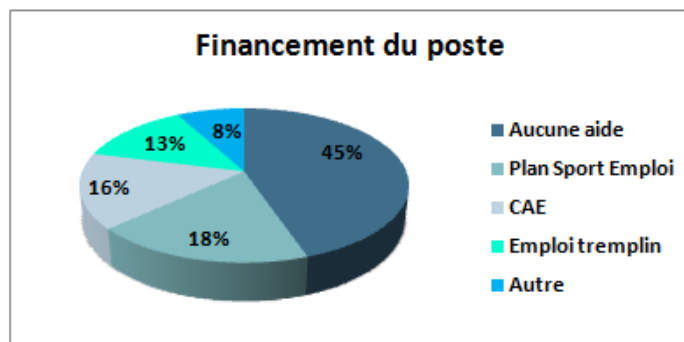
Le temps de travail des diplômés se répartit en six actions, avec une prédominance pour l'entraînement (en moyenne 15h par semaine), suivent l'animation (5 à 15h par semaine), puis le développement, l'administratif, l'entretien matériel et enfin l'entretien des locaux.



4. Le financement des emplois

Au niveau du financement des emplois :

- 45 % des emplois sont financés en totalité par les clubs ;
- 18 % avec l'aide d'un Plan Sport Emploi (aide de l'état) ;
- 16 % avec l'aide d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (Pôle emploi) ;
- 8 % avec l'aide d'un emploi Tremplin (Conseil Régional).



Les emplois sont donc majoritairement liés à des aides de l'Etat ou des collectivités locales.

5. La pérennisation des emplois

Sur les 38 diplômés actifs :

- 73,70% occupent un poste d'éducateur sportif depuis plus de trois ans sans interruption dont 23 pour le même employeur. Parmi eux, 6 occupent leur poste depuis 7 à 8 ans.
- 26,30% ont obtenu leur diplôme au cours des trois dernières années

Avec 36 postes en CDI et près de 75% d'éducateurs sportifs travaillant sans interruption depuis plus de 3 ans, le secteur de l'aviron démontre de réelles possibilités d'emploi pérenne et attractif. Il offre une véritable situation professionnelle avec plus de 85% de postes à temps complet.

CREPS Vichy Auvergne - Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportives

2 route de Charmeil - B.P. 40013 - 03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER Cedex

Tél. : 04 70 59 85 60

Fax : 04 70 32 62 07

E-mail : cr003@jeunesse-sports.gouv.fr

Internet : www.creps-auvergne.jeunesse-sports.gouv.fr